

Mairie de MERIA
20287 MERIA
Communauté de Communes
du Cap Corse
Tel 04 95 35 42 97
Fax 04 95 31 78 69
mairie.meria@orange.fr
Port 06 22 45 48 66

COMMUNE DE MERIA
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE – MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Parution n°1

Madame le Maire, en application des dispositions de l'arrêté n°2024_AR_07-AR du 02/08/2024 , informe la population qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification de droit commun N°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Meria.

Durée de l'enquête publique : cette enquête sera ouverte à partir du **27 Aout 2024** et se déroulera pendant **trente-et-un (31) jours consécutifs** jusqu'au **27 Septembre 2024 inclus à 17h00**.

Consultation du dossier et recueil des observations : le dossier du projet d'élaboration de plan local d'urbanisme (PLU) ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, sont tenus à disposition du public le mardi 3 Septembre 2024 de 10h à 12h , le mercredi 11 Septembre de 14h à 16h, le mardi 24 Septembre 2024 de 10h à 12h au siège de l'enquête publique suivant :

Confrérie de Meria
Le Village, 20287 MERIA.
Tél : 04-95-35-42-97
Email : mairie.meria@orange.fr

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête ainsi que l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sont joints au dossier et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais (photocopies et éditions papiers payantes), obtenir communication de copies dudit dossier auprès de la commune de Meria .

La demande devra être faite par mail à l'adresse suivante : mairie.meria@orange.fr

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun peut consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par correspondance à la mairie de Meria, à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur.

Mairie de MERIA
20287 MERIA
Communauté de Communes
du Cap Corse
Tel 04 95 35 42 97
Fax 04 95 31 78 69
mairie.meria@orange.fr
Port 06 22 45 48 66

En outre, une version numérisée du dossier de projet d'élaboration de plan local d'urbanisme (PLU) sera consultable sur le site informatique dédié suivant, lequel met à disposition du public un registre d'enquête dématérialisé :
<https://www.registre-dematerialise.fr/5579>

Les observations, propositions et contre-propositions transmises par courriel seront également publiées sur le registre dématérialisé et consultables. Elles peuvent être adressées à l'adresse suivante : enquete-publique-5579@registre-dematerialise.fr

Permanences du Commissaire-Enquêteur : pendant la durée de l'enquête publique, Monsieur le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Confrérie de Meria pour toute demande d'information se rapportant à l'objet de l'enquête et recevoir les observations, propositions et contre-propositions, écrites et orales, aux jours et horaires suivants :

- **Mardi 27 août 2024 de 9 heures à 12 heures ;**
- **Judi 19 septembre 2024 de 14 heures à 17 heures ;**
- **Vendredi 27 septembre 2024 de 14 heures à 17 heures (clôture d'enquête)**

Pendant la durée de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur peut en outre :

- Recevoir toute information et, s'il estime que des documents sont utiles à la bonne information du public, demander à la commune de communiquer ces documents au public ;
- Visiter les lieux concernés, à l'exception des lieux d'habitation, après en avoir informé au préalable les propriétaires et les occupants ;
- Entendre toutes les personnes concernées par le projet qui en font la demande et convoquer toutes les personnes dont il juge l'audition utile ;
- Organiser, sous sa présidence, toute réunion d'information et d'échange avec le public en présence du maître d'ouvrage.

Toutes informations peuvent être demandées en mairie
A l'adresse : mairie.meria@orange.fr